

# Formation continue 2017

LA VISION DU  
**FUTUR**

VOTRE-JARDINIER.CH

Jardin **Suisse**

Unternehmerverband Gärtner Schweiz  
Associazione Svizzera Imprenditori Giardinieri  
Association suisse des entreprises horticoles

Media: Bildagentur.com 2017

Formation continue 2017



Quelqu'un qui réussit ne cesse jamais d'apprendre ...

# Éditorial



«La vision du futur»

**Chère lectrice, cher lecteur,**

Il est scientifiquement prouvé que les plantes, les jardins, les parcs et autres espaces verts ont des effets bénéfiques mesurables sur le psychisme et contribuent, sur le plan écologique et social, au développement durable de l'espace public. Alors que ces zones de détente savamment aménagées font le bonheur de bon nombre d'habitants, on ne sait souvent pas qu'elles sont le fruit d'un grand travail et d'un remarquable savoir-faire. En des temps où toujours plus de prestataires étrangers à la branche tentent d'entrer sur le marché grâce à des prix plus avantageux, il est nécessaire de pouvoir se démarquer par la qualité. Partant, JardinSuisse s'efforce toujours de fournir une formation de base solide à ses membres. Grâce à un large éventail de cours, elle vise également à couvrir les aspects les plus divers de la branche. Fidèles à notre slogan « La vision du futur », nous mettons tout en œuvre pour offrir les meilleurs moyens à nos membres afin qu'ils puissent façonner au mieux leur avenir.

Nous serions heureux de pouvoir vous accueillir, vous ou vos collaborateurs, à l'un de nos cours.

Marius Maissen



Responsable du domaine Communication / Politique

## Le programme de cours 2017 en un coup d'œil

Jour	Date	Titre du cours	Lieu du cours	No du cours	Page
Ma	3 octobre	A votre service!	Crissier	31757	6
Je	26 octobre	Cours de téléphone: «Un coup de fil, pas toujours aussi facile!»	Crissier	31758	7
Ma	31 octobre	Les paysagistes qui savent se vendre!	Crissier	31759	8
Je	23 novembre	L'art de transmettre son savoir-faire	Crissier	31760	9
Je / Ve	30 / 31 mars	Cours de conduite de chariots élévateurs	Renens	31761	10
Je / Ve	2 / 3 novembre	Cours de conduite de chariots élévateurs	Renens	31761	10
Ve	22 septembre	Néophytes envahissantes: reconnaître et agir	Lausanne	31762	11
Ma	29 août	Identification du feu bactérien	Posieux	31763	12
Ve	20 janvier	Sécurité au travail & Protection de la santé (1 <sup>ère</sup> partie)	Posieux	31764	13
Ve	15 septembre	Sécurité au travail & Protection de la santé (2 <sup>ème</sup> partie)	Posieux	31764	13
	Voir Newsletter	Sécurité au travail et protection de la santé		31765	15
		<b>Cours de formation continue dans votre région</b>			17
		<b>Conditions générales</b>			18

## Précision sur les niveaux des cours

Le système à trois niveaux éprouvé crée de la transparence dans notre offre de cours. Il doit vous aider à trouver facilement les offres de formation continue correspondant à vos besoins. Les niveaux se réfèrent au contenu transmis dans chacun des cours. Un cours de base peut ainsi être suivi par un propriétaire d'entreprise, un chef d'entreprise ou un conducteur de travaux lorsqu'il ne maîtrise pas encore bien un thème ou qu'il s'agit de combler un retard.

Base (ba)	Perfectionnement (pe)	Avancé (av)
-----------	-----------------------	-------------

Ce niveau a pour but de transmettre un savoir élémentaire, aucune connaissance ou peu de connaissances n'est nécessaire. La majorité des cours donne de solides bases aux nouveaux de la branche tout en permettant aux professionnels de longue date de rafraîchir leurs connaissances. Les cours s'adressent avant tout aux horticulteurs semi-qualifiés et qualifiés et aux jardiniers de la clientèle.

Base (ba)	Perfectionnement (pe)	Avancé (av)
-----------	-----------------------	-------------

Ce niveau se fonde sur des cours de formation (cours de base) abordant le même thème ou requiert des notions de base, et s'adresse avant tout à des horticulteurs qualifiés, jardiniers de la clientèle, chefs d'équipe, etc.

Base (ba)	Perfectionnement (pe)	Avancé (av)
-----------	-----------------------	-------------

Ce niveau aborde des thèmes relevant du domaine de la gestion du personnel, de la conduite d'une entreprise, du management ou encore des thèmes qui requièrent de larges connaissances de base. Ainsi, ces cours s'adressent avant tout à des personnes avec une fonction et des responsabilités de direction, mais également à des professionnels qui désirent se spécialiser dans des domaines précis.

1. 
2. 
3. 
4. 

Les quatre pictogrammes symbolisent, si les 1. Documents de cours, 2. Repas, 3. Extra(s) servi(s) pendant les pauses ou 4. Nuitée(s) sont inclus dans les frais de cours.

Veuillez tenir compte des conditions générales figurant aux pages 18 / 19

### Rabais module

Nous vous accordons le rabais module pour les cours continus du même thème.

Profitez:

2 cours: 10% de réduction

3 cours: 15% de réduction

4 cours: 20% de réduction

### Offre spéciale

En guise de remerciement à nos membres, nous offrons ces cours à un prix particulièrement avantageux.

### Participation financière

Le tarif membres est accordé aux membres de: JardinSuisse, Grüne Berufe Schweiz et Union Suisses des Services des Parcs et Promenades.

### Observation

Emmenez à chaque fois votre passeport de formation.





# 31757

ba pe av

## Date

Mardi 3 octobre 2017

## Lieu du cours

Le Castel de Bois Genoud  
Genoud 36  
1023 Crissier

## Public cible

Horticulteurs, pépiniéristes  
vendeurs en jardinerie

## Votre participation

→ Membre: Fr. 350.–  
→ Non-membre: Fr. 450.–



## Nombre de participants

Max. 16 personnes

## Délai d'inscription

19 septembre 2017

Cours de communication pour améliorer l'accueil et le service à la clientèle

## A votre service!



### Communiquer est un art qui s'apprend!

Ce cours vous permettra d'être à l'aise dans chaque situation de vente. Vous répondrez avec plus de professionnalisme aux diverses demandes de vos clients. Grâce aux exemples tirés de la pratique, vous utiliserez les outils de la communication pour répondre d'une manière optimale aux besoins de vos clients.

### Direction du cours / Intervenants

Hana Tarabori, Formatrice d'adultes (Brevet et Diplôme), Vinet 21, 1004 Lausanne  
téléphone 079 716 38 10

### Renseignements / Inscription

Sabine Albertsen, JardinSuisse, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau  
téléphone 044 388 53 00, s.albertsen@jardinsuisse.ch

### Objectifs du cours

- Prise de conscience de l'importance de la communication dans vos relations-clients
- Réponses adéquates à toutes sortes de demandes
- Outils et nouvelles idées pour les interactions avec les clients
- Notions de base de la communication non-verbale

### Contenu du cours

**Le cours est interactif et basé sur la réalité du terrain. Des mises en situations et des jeux de rôles font partie du séminaire.**

Communiquer, c'est quoi? Et c'est comment? | L'écoute, la reformulation, la proposition | Les solutions à toutes demandes | Des mots à utiliser et ceux à éviter | L'importance des gestes et du non-verbal

Accueil et service à la clientèle

## Cours de téléphone: «Un coup de fil, pas toujours aussi facile!»



Tout peut se jouer en quelques secondes. Ce cours vous permettra d'améliorer la communication au téléphone pour soigner vos relations-clients et fournisseurs et autres. Vous verrez qu'en changeant votre langage, vous pouvez améliorer la communication et professionnaliser vos contacts téléphoniques.

### Direction du cours / Intervenants

Hana Tarabori, Formatrice d'adultes (Brevet et Diplôme), Vinet 21, 1004 Lausanne  
téléphone 079 716 38 10

### Renseignements / Inscription

Sabine Albertsen, JardinSuisse, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau  
téléphone 044 388 53 00, s.albertsen@jardinsuisse.ch

### Objectifs du cours

- Comprendre l'importance des mots quand on ne voit pas son interlocuteur
- Apprendre des phrases-clés pour mieux communiquer au téléphone
- Partager vos expériences avec les autres participants et échanger des idées
- Une nouvelle vision de la communication téléphonique

### Contenu du cours

La communication à distance | L'accroche et la fin du téléphone | Le sourire au téléphone | Les phrases qui marchent et les autres

### Divers

Cours pour tous les métiers liés à l'horticulture, pour personnel de vente et administratif.



# 31758

ba

pe

av

### Date

Jeudi 26 octobre 2017

### Lieu du cours

Le Castel de Bois Genoud  
Genoud 36  
1023 Crissier

### Public cible

Horticulteurs, pépiniéristes, vendeurs en jardinerie et administratif

### Votre participation

- Membre: Fr. 350.–
- Non-membre: Fr. 450.–



### Nombre de participants

Max. 16 personnes

### Délai d'inscription

12 octobre 2017



# 31759

ba pe av

## Date

Mardi 31 octobre 2017

## Lieu du cours

Le Castel de Bois Genoud  
Genoud 36  
1023 Crissier

## Public cible

Paysagistes

## Votre participation

- Membre: Fr. 350.–
- Non-membre: Fr. 450.–



## Nombre de participants

Max. 16 personnes

## Délai d'inscription

12 octobre 2017

Cours pour paysagistes

## Les paysagistes qui savent se vendre!



Vous savez embellir les jardins et qu'en est-il de vos mots? Ce cours vous permettra de rajouter un bon outil de communication pour des contacts faciles, agréables et professionnels avec vos clients. Vous serez appréciés non seulement pour vos qualités techniques mais aussi pour vos qualités humaines.

### Direction du cours / Intervenants

Hana Tarabori, formatrice d'adultes (brevet et diplôme), Vinet 21, 1004 Lausanne  
téléphone 079 716 38 10

### Renseignements / Inscription

Sabine Albertsen, JardinSuisse, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau  
téléphone 044 388 53 00, s.albertsen@jardinsuisse.ch

### Objectifs du cours

A la fin de ce cours, vous aurez:

- Pris conscience de l'importance de la communication dans toutes vos relations-clients
- Appris des phrase-clés pour une communication de qualité
- Reçu et échangé des idées pour gérer toutes sortes de situations

### Contenu du cours

Le cours est basé sur le vécu du terrain et se veut interactif:

Pourquoi une bonne relation avec le client est si importante? | Comment écouter vraiment les besoins du client? | Quelles attitudes et mots sont à favoriser?



Transmettre son savoir-faire : une compétence qui s'acquiert

## L'art de transmettre son savoir-faire



Vous encadrez des apprentis ou des nouveaux collaborateurs et vous êtes en charge de transmettre les gestes professionnels. Transmettre son savoir-faire demande une connaissance de l'être humain et de ses processus d'apprentissage. Cette formation vous permettra d'acquérir les outils nécessaires pour réussir la transmission du savoir-faire dans vos entreprises et vous verrez que vous y trouverez du plaisir.

### Direction du cours / Intervenants

Hana Tarabori, Formatrice d'adultes, Avenue Vinet 21, 1004 Lausanne  
téléphone 079 716 38 10

### Renseignements / Inscription

Sabine Albertsen, JardinSuisse, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau  
téléphone 044 388 53 00, s.albertsen@jardinsuisse.ch

### Objectifs du cours

- Apprendre des techniques pour expliciter les savoirs-faire professionnels
- Partager et transmettre les pratiques de ses expériences
- Se familiariser avec les différentes manières d'apprendre
- Acquérir des outils pour accompagner et évaluer les processus d'apprentissage

### Contenu du cours

Se familiariser avec les différentes formes d'apprentissage | Se mettre à la place de l'apprenant | Réfléchir à des réactions possibles et préparer la régulation | Préparer des consignes à travers une communication claire | Comment vérifier la progression de l'apprentissage / Que faire si l'apprenant ne comprend pas | Réfléchir sur son propre vécu lors de moments d'apprentissage | Le cours est une mise en pratique de situations professionnelles. Des exercices d'entraînement alternent avec des apports théoriques et méthodologiques. Et les échanges et le partage de conseils pratiques font partie intégrante du cours.



# 31760

ba

pe

av

### Date

Jeudi 23 novembre 2017

### Lieu du cours

Le Castel de Bois Genoud  
Genoud 36  
1023 Crissier

### Public cible

Horticulteurs, pépiniéristes, paysagistes, jardiniers, administratifs, tout personnel de l'encadrement

### Votre participation

- Membre: Fr. 350.–
- Non-membre: Fr. 450.–



### Nombre de participants

Max. 14 personnes

### Délai d'inscription

9 novembre 2017

# 31761

ba pe av

## Date

- Jeudi / Vendredi 30 / 31 mars 2017
- Jeudi / Vendredi 2 / 3 novembre 2017

## Lieu du cours

Swiss Logistics Academy AG  
Avenue de Préfaully 28 – 30, CH-1020 Renens

## Public cible

Chauffeurs, machinistes

## Votre participation

Fr. 550.– / Fr. 30.– pour l'inscription  
sur le permis de conduire



## Nombre de participants

Max. 10 personnes

## Délai d'inscription

27 décembre 2016

Cours intensif (2 jours)

## Cours de conduite de chariots élévateurs

Ce cours s'adresse à des caristes expérimentés, qui doivent se familiariser avec les aspects touchant à la sécurité de la conduite des chariots élévateurs (chariots élévateurs à contre-poids, gerbeurs à timon, élévateurs transversaux). Compte tenu des connaissances préalables déjà acquises, ce cours peut être accompli en 2 jours. Un test d'admission permet de contrôler que le candidat possède les connaissances préalables.

### Direction du cours / Intervenants

Sulser Group, Swiss Logistics Academy, 1020 Renens

### Renseignements / Inscription

Sabine Albertsen, JardinSuisse, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau  
téléphone 044 388 53 00, s.albertsen@jardinsuisse.ch

### Objectifs du cours

- Formation agréée par la SUVA, y compris le permis de cariste
- Formation agréée par l'ASA (Association des services des automobiles)

### Contenu du cours

Manuel de cariste | Formation agréée | Pour chauffeurs C/C1 et D/D1 ce cours peut être comptabilisé comme un cours d'une journée | Attestation d'examen

### Conditions requises

Pratique suffisante de la conduite (100 heures de conduite au cours des 2 dernières années) | Age minimum 18 ans | Réussite au test d'admission | Bonnes facultés d'apprentissage | Démarche personnelle de préparation au cours à l'aide du manuel de cariste reçu avant la formation

### Indication importante:

Sont valables pour le cours les CG de Sulser Logistik AG, Otelfingen  
[www.sulsergroup.ch](http://www.sulsergroup.ch) > Kursangebot > AGB

Protection de l'environnement

## Néophytes envahissantes: reconnaître et agir



Certaines plantes exotiques, introduites chez nous intentionnellement ou non, s'établissent dans la nature, se multiplient et se répandent massivement aux dépens d'espèces indigènes. Elles sont un danger pour notre biodiversité. Quelques-unes endommagent des constructions, gênent la visibilité le long des routes, perturbent l'efficacité des forêts de protection ou sont un danger pour la santé humaine et animale. L'ODE, l'ordonnance sur la dissémination des organismes dans l'environnement, règle l'utilisation des organismes exotiques et prévoit pour certaines l'interdiction de toute utilisation.

### Direction du cours / Intervenants

Sibyl Rometsch, Info Flora, c/o Botanischer Garten, Altenbergrain 21, 3013 Bern  
téléphone 031 631 39 20

### Renseignements / Inscription

Inge Forster, JardinSuisse, Responsable protection de l'environnement, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau, téléphone (mardi): 044 388 53 26, i.forster@jardinsuisse.ch

### Inscription

Sabine Albertsen, JardinSuisse, Bahnhofstr.94, 5000 Aarau, té. 044 388 53 00, s.albertsen@jardinsuisse.ch

### Objectifs du cours

- Reconnaître les plantes exotiques envahissantes
- Acquérir des connaissances sur la biologie et les moyens de lutte
- Acquérir les informations utiles à transmettre aux clients

### Contenu du cours

Courte introduction sur la thématique des néophytes | Présentation des néophytes envahissantes de Suisse | Présentation de l'Ordonnance sur la dissémination des organismes et son annexe 2 – les plantes interdites | L'Ambrosie à feuilles d'Armoise – comment la reconnaître, comment se protéger, comment l'éliminer? | Exemples de lutte contre les néophytes envahissantes: la Renouée du Japon, la Berce du Caucase | Recommandations générales sur l'entretien et/ou l'élimination des néophytes envahissantes | Quelles informations et conseils sont à transmettre aux clients?

# 31762

ba

pe

av

### Date

Vendredi 22 septembre 2017  
13h30 à 17h00

### Lieu du cours

Espace Dickens  
Avenue Dickens 4  
1006 Lausanne  
[www.espace-dickens.ch](http://www.espace-dickens.ch)

### Public cible

Horticulteurs, jardiniers, paysagistes  
fleuristes et vendeurs de plantes

### Votre participation

- Membre: Fr. 110.–
- Non-membre: Fr. 175.–



### Nombre de participants

Min. 10 personnes

### Délaï d'inscription

8 septembre 2017

# 31763

ba pe av

## Date

Mardi 29 août 2017  
9h00 à 12h00

## Lieu du cours

Institute agricole de l'Etat de Fribourg,  
Centre de conseils agricoles, Route de  
Grangeneuve 27, 1725 Posieux

## Public cible

Horticulteurs professionnels  
collaborateurs, vendeurs

## Votre participation

- Membre: Fr. 110.–
- Non-membre: Fr. 175.–

## Nombre de participants

Max. 20 personnes

## Délai d'inscription

16 août 2017

Protection de l'environnement

## Identification du feu bactérien



Le feu bactérien est réapparu ou s'est maintenu dans certains cantons romands en 2016. Certes nous savons que des conditions climatiques propices à la bactérie au moment de la floraison des plantes-hôtes peut faire exploser la maladie en une année. Les mesures de surveillance et de prophylaxie sont donc toujours pleinement justifiées.

### Direction du cours / Intervenants / Renseignements sur le cours

Dominique Ruggli, Responsable arboriculture, Institute agricole de l'Etat de Fribourg, Centre de conseils agricoles, Route de Grangeneuve 27, 1725 Posieux, téléphone 026 305 58 66, dominique.ruggli@fr.ch

### Organisation

Inge Forster, JardinSuisse, Responsable protection de l'environnement, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau, téléphone (mardi): 044 388 53 26, i.forster@jardinsuisse.ch

### Renseignements / Inscription

Sabine Albertsen, JardinSuisse, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau  
téléphone 044 388 53 00, s.albertsen@jardinsuisse.ch

### Objectifs du cours

- Pouvoir informer les clients sur les attaques du feu bactérien
- Apprendre à définir les fruits, les fleurs, les branches et les feuilles contaminés

### Contenu du cours

Possibilités de confusion (Monilia, chancre, etc) | Symptômes/dégâts | Transmission des bactéries | Plantes de remplacement pour les plantes hôtes du feu bactérien | Prescriptions de déclaration et sources d'information | Propagation du feu bactérien dans toute l'Europe | Législations cantonales concernant les plantes-hôtes du feu bactérien | Conseil à la clientèle dans les centres de jardinage, les jardinerie et les jardins

Cours de base de la solution par branche

## Sécurité au travail & Protection de la santé



Le paquet de la solution par branche de JardinSuisse contient des documents d'information, un service de conseil téléphonique et la formation de base pour les deux premières années. La formation de coordinateur de la sécurité au travail PERCO/CS pour l'entreprise s'effectue dans le cadre d'un cours donné sur deux jours.

### Intervenants

Spécialistes et ingénieurs de la sécurité CFST

### Renseignements / Renseignements sur le cours

Erich Affentranger, JardinSuisse, Sécurité au travail et protection de la santé,  
Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau, téléphone 044 388 53 43, arbeitssicherheit@jardinsuisse.ch

### Inscription

Daniela Aeschlimann, JardinSuisse, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau  
téléphone 044 388 53 36, d.aeschlimann@jardinsuisse.ch

### Inscription

[www.bildung.jardintop.ch](http://www.bildung.jardintop.ch)

### Votre participation

L'ensemble du paquet de la solution par branche contenant deux jours de cours de base, un classeur «Sécurité au travail», un service conseil et une documentation réactualisée en permanence coûte, pour les deux premières années, Fr. 600.– ou Fr. 1600.–. Au bout de deux ans, l'affiliation est prolongée chaque année pour la somme de Fr. 100.– pour membre JS et de Fr. 200.– pour non-membre JS.

### Pour les membres de la solution par branche qui doivent former un PERCO.

- Pour Membre JS: Fr. 200.–
- Pour Non-membre JS: Fr. 400.–

# 31764

ba

pe

av

### Date

1<sup>ère</sup> partie: Vendredi 20 janvier 2017  
2<sup>ème</sup> partie: Vendredi 15 septembre 2017

### Lieu du cours

Grangeneuve Institut agricole de  
l'État de Fribourg AG  
Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

### Public cible

Collaborateurs engagés avec certificat de fin d'apprentissage et 3 ans d'expérience professionnelle et qualifiés d'entreprises qui ne sont pas encore affiliées à la solution par branche ou entreprises avec solution par branche sans PERCO/CS formé.

### Votre participation

- Membre JS: Fr. 600.–
  - Non-membre JS: Fr. 1'600.–
- Pour le paquet de la solution par branche

### Nombre de participants

Max. 20 personnes

### Délai d'inscription

20 décembre 2016



### **Objectifs du cours**

- Le PERCO/CS est capable de documenter, de mettre en œuvre et de développer l'organisation de la sécurité dans l'entreprise selon la directive MSST 6508 de la CFST.

### **Contenu du cours**

- Principes de base de la sécurité au travail et de la protection de la santé
- Bases du système de sécurité dans l'entreprise
- Prévention axée sur le système
- Détermination des dangers axée sur le système
- Éluclidation des causes d'un accident de manière systématique
- Comportement et motivation basés sur la sécurité

### **Information**

[www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch) → Thèmes → Sécurité au travail

Vous trouvez les dates des journées ERFA pour PERCO/CS dans la 2<sup>e</sup> newsletter de l'année ou via notre site internet.

## Sécurité au travail et protection de la santé



### Journées d'échange d'expériences (journées ERFA) pour PERCO/CS de la solution par branche



Les cours de formation continue sur la sécurité au travail tels que connus sont remplacés depuis 2015 par des journées d'échange d'expériences (journées ERFA) pour coordinateurs PERCO/CS.

Si vous vous intéressez à rejoindre la solution par branche, veuillez s'il vous plaît vous référer au descriptif du cours de base à la page 13.

#### Concept de formation et journées ERFA pour PERCO/CS

1. **Cours de base PERCO** (condition : diplôme de formation professionnelle et 3 ans d'expérience professionnelle)
2. **Journées ERFA au rythme de tous les quatre ans** (rafraîchir les connaissances acquises, s'informer sur les changements)

#### Intervenants

Chargés de sécurité et ingénieurs de sécurité de la CFST

#### Organisation du cours

Erich Affentranger, JardinSuisse, Sécurité au travail et protection de la santé,  
Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau, téléphone 044 388 53 43, arbeitssicherheit@jardinsuisse.ch

#### Administration de la journée

Daniela Aeschlimann, JardinSuisse, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau  
téléphone 044 388 53 36, d.aeschlimann@jardinsuisse.ch

#### Inscription

[www.bildung.jardintop.ch](http://www.bildung.jardintop.ch)

# 31765

ba

pe

av

#### Lieu/Date

Voir dans la 2<sup>e</sup> newsletter de l'année ou via  
[www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch)

#### Public cible

Coordinateurs de sécurité PERCO/CS  
(membres de la solution par branche)

#### Votre participation

Une journée ERFA est obligatoire et gratuite par PERCO/CS tous les 4 ans. Des journées ERFA supplémentaires au cours de la période de 4 ans sont possibles contre rémunération.

→ Membre JS: Fr. 100.–

→ Non-membre JS: Fr. 200.–

#### Nombre de participants

Max. 25 – 30 personnes

#### Délai d'inscription

2 semaines avant la tenue de la journée ERFA. Une confirmation vous sera envoyée après l'expiration de ce délai.



### **Objectifs des journées ERFA**

- Information et formation des PERCO/CS dans le but de développer le système dans l'entreprise
- Information sur certaines modifications de lois, d'ordonnances, de directives, etc.

### **Priorités**

- Les coordinateurs PERCO/CS reçoivent des informations sur l'évolution des conditions-cadres de façon à ce qu'ils puissent les intégrer dans le système de sécurité de l'entreprise. Les journées permettent d'approfondir des sujets spécifiques à la sécurité au travail et à la protection de la santé et de promouvoir la sensibilisation aux dangers y étant associés.

### **Thèmes et dates**

Voir dans la 2<sup>e</sup> newsletter de l'année ou via [www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch)

### **Indications**

Pour que les PERCO/CS puissent exécuter leurs tâches, ils sont tenus de maintenir un niveau optimal de connaissances. Les PERCO/CS doivent visiter au minimum tous les quatre ans une des journées ERFA organisée tous les ans.

Les journées ERFA durent chacune une demi-journée.

### **Informations supplémentaires**

[www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch) → Thèmes → Sécurité au travail



## Cours de formation continue dans votre région

Date 2016/17	Thème	Organisateur/ Lieu du cours	Contact	Internet
Diverses dates	Cours de formation continue 2017	JardinSuisse Vaud, Canton de Vaud	Christiane Reichenbach creichenbach@centrepatronal.ch	<a href="http://www.js-vd.ch/formation-et-tests-daptitude/formation-continue/">www.js-vd.ch/formation-et-tests-daptitude/formation-continue/</a>
21 nov. – 14 déc. 2016	Murs en pierres sèches Module 1	Association valaisanne des paysagistes AVP, Châteauneuf	Sandrine d'Urso, sandrine.durso@bureaudesmetiers.ch	<a href="http://www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/">www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/</a>
23 janvier – 9 février 2017	Murs en pierres sèches Module 2	Association valaisanne des paysagistes AVP, Châteauneuf	Sandrine d'Urso, sandrine.durso@bureaudesmetiers.ch	<a href="http://www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/">www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/</a>
27/28 janvier 2017	Chariots elevateurs	Association valaisanne des paysagistes AVP, Ardon	Sandrine d'Urso, sandrine.durso@bureaudesmetiers.ch	<a href="http://www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/">www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/</a>
Janvier 2017	Maniement de la tronçonneuse	Association valaisanne des paysagistes AVP, Châteauneuf	Sandrine d'Urso, sandrine.durso@bureaudesmetiers.ch	<a href="http://www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/">www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/</a>
14 février 2017	Clôture, matériel	Association valaisanne des paysagistes AVP, Martigny	Sandrine d'Urso, sandrine.durso@bureaudesmetiers.ch	<a href="http://www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/">www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/</a>
16 février 2017	Lutte biologique	Association valaisanne des paysagistes AVP, Sion	Sandrine d'Urso, sandrine.durso@bureaudesmetiers.ch	<a href="http://www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/">www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/</a>
21 février 2017	Plantes vivaces	Association valaisanne des paysagistes AVP, Sion	Sandrine d'Urso, sandrine.durso@bureaudesmetiers.ch	<a href="http://www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/">www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/</a>
28 février 2017	Maladies ravageurs	Association valaisanne des paysagistes AVP, Châteauneuf	Sandrine d'Urso, sandrine.durso@bureaudesmetiers.ch	<a href="http://www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/">www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/</a>
15 mars 2017	Greffage	Association valaisanne des paysagistes AVP, Châteauneuf	Sandrine d'Urso, sandrine.durso@bureaudesmetiers.ch	<a href="http://www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/">www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/</a>
10 avril 2017	Permis nacelle	Association valaisanne des paysagistes AVP, Evionnaz	Sandrine d'Urso, sandrine.durso@bureaudesmetiers.ch	<a href="http://www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/">www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/</a>
Septembre 2017	Fauche à la faux	Association valaisanne des paysagistes AVP, à définir	Sandrine d'Urso, sandrine.durso@bureaudesmetiers.ch	<a href="http://www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/">www.bureaudesmetiers.ch/fr/formations/paysagiste/</a>

# Conditions générales

## 1. Inscription

L'inscription se fait par écrit (lettre, e-mail, fax). Le numéro du cours, la date du cours, le nom et l'adresse du participant doivent être obligatoirement indiqués. L'inscription doit être faite au plus tard 15 jours avant le début du cours. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée et confirmées environ 10 jours avant le début du cours. **Avec son inscription, le participant accepte les présentes conditions générales.**

## 2. Confirmation / Paiement

Après son inscription, le participant reçoit une confirmation. Le prix du cours est payable dans les 10 jours suivant la réception de la confirmation. Si le montant n'est pas versé au jour du cours, le participant ne peut pas revendiquer sa participation.

## 3. Coût

Dans le coût du cours ne sont pas compris les frais de déplacement, repas, nuitées, etc., pour autant qu'aucune spécification ne soit indiquée dans l'annonce du cours.

## 4. Annulation par l'organisateur

Si le cours est annulé pour des raisons qui sont du ressort de l'organisateur, le participant est remboursé du montant déjà payé ou cette somme lui est créditée comme avoir pour des cours ultérieurs.

## 5. Désistement du participant

En cas de désistement avec certificat médical, le montant intégral du cours est remboursé. En cas de désistement moins de 3 jours avant le début du cours sans certificat médical ou d'absence sans certificat médical, tout remboursement est exclu. En cas de désistement jusqu'à 3 jours précédant le cours sans certificat médical ou document analogue: remboursement du montant payé de déduction de 10 % pour les frais d'administration. Le remplacement du participant par une autre personne est possible. Aucun frais supplémentaire n'est facturé dans ce cas. Des cours non fréquentés ou partiellement suivis ne donnent droit à aucun remboursement du montant du cours.

## **6. Déplacement aller-retour**

Le déplacement aller-retour est l'affaire du participant. Aucun frais de transport n'est pris en charge par l'association.

## **7. Assurance**

L'assurance maladie/accident est du ressort du participant. L'organisateur décline toute responsabilité à ce sujet.

## **8. Responsabilité**

L'organisateur ne prend aucune responsabilité pour les agissements d'autres participants. Une éventuelle revendication de dédommagement suite à des dommages effectués par d'autres participants doit être adressée à ces derniers. En cas de dégâts causés volontairement ou par négligence à des bâtiments, à des appareils et/ou du matériel de l'organisateur ou de tiers, le participant est responsable de l'indemnisation intégrale du sinistre.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de négligence légère relative à l'organisation et à la réalisation du cours.

Le participant doit se tenir strictement aux instructions de la direction du cours avant et pendant le cours. Toute responsabilité de l'organisation est exclue en cas d'infraction.

## **9. For juridique / Droit applicable**

Le for juridique est Aarau pour tous les cas de litiges entre le participant et l'organisateur. Le droit applicable est le droit suisse.





**La base  
pour des horticulteurs prospères...**

Jardin  Suisse

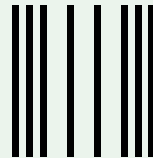
Votre interlocutrice pour  
toutes les questions relatives aux cours:

Sabine Albertsen

Téléphone 044 388 53 00

Téléfax 044 388 53 25

Courriel [s.albertsen@jardinsuisse.ch](mailto:s.albertsen@jardinsuisse.ch)



**B**

Nicht frankieren  
Ne pas affranchir  
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale risposta  
Envoi commercial-réponse



JardinSuisse  
Administration des cours  
Sabine Albertsen  
Bahnhofstrasse 94  
5000 Aarau